



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Réseau des maisons d'écrivain et des patrimoines littéraires des Hauts-de-France

Vendredi 26 février 2021

Présents :

- Jean Vilbas, Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore
- Madeleine Rondin, Association des amis et Maison natale de Camille et Paul Claudel
- Nicolas Bondenet, Musée Alexandre Dumas
- Cécile Maillard-Pétigny, Musée Jean Calvin
- Achmy Halley, Département du Nord, fonds Marguerite Yourcenar des Archives départementales du Nord
- Jean-Marc Vasseur, Abbaye de Chaalis
- Marie-Mileva Pavlovitch, Musée Jean de La Fontaine
- Catherine Morell-Sampol, adjointe à la Culture, Bibliothèque municipale de Lille
- Michel Baroux, festival La Fontaine
- Aurélie Devauchelle, coordinatrice
- Emilie Bergogne, chargée de communication en contrat d'alternance

Invités :

- Cécile Hautière, chargée de mission Livre et Lecture pour la Région Hauts-de-France
- Alexandre Colas, comptable
- Laëtitia Bontan, excusée
- Jacques Sauteron, excusé

Excusés / Pouvoirs :

- Jean-Baptiste Gerard à Cécile Maillard-Pétigny
- Jean-Philippe Le Guevel (Maison-musée de l'Abbé Lemire / Association mémoires de l'Abbé Lemire) à Cécile Maillard-Pétigny
- Nicolas Rousseau à Marie-Mileva Pavlovitch
- Geneviève Tricottet à Jean Vilbas
- Bernard Sinoquet à Nicolas Bondenet
- Geneviève Tricottet à Jean Vilbas
- Christine Planté (Société des études Marceline Desbordes-Valmore) à Jean Vilbas
- Thérèse Pernod (Maison Henri Martel) à Nicolas Bondenet
- Marianne Petit (Villa Yourcenar) et Edith Dequeker (Musée Marguerite Yourcenar) à Achmy Alley
- Philippe Desmoulins (Association Camille Desmoulins) à Madeleine Rondin

En raison des conditions sanitaires liées à la crise de la Covid-19, l'Assemblée générale 2021 s'est intégralement tenue en visioconférence. Elle a été suivie par la réunion de son Conseil d'administration et par l'élection de son bureau.

I. Rapport d'activités 2020 / Bilan moral

1. De la nécessité de s'adapter

Le 29 janvier 2020, un nouveau bureau a été élu, composé de quatre membres qui ont eu à entrer en fonctions au moment où la crise sanitaire s'amorçait. Il a également été de leur responsabilité de reporter le festival, initialement prévu du 20 mars au 20 avril 2020, et d'initier la réflexion pour sa nécessaire refonte et programmation en 2021.

La crise de la Covid-19 a en effet lourdement pesé sur le Réseau en 2020, par deux aspects principaux :

- Elle a stoppé net le festival, qui allait se lancer au printemps ;
- Le rayonnement pédagogique, porté notamment par les EAC et les ROLL, a été amputé d'une partie de ses actions, qui n'ont pas pu être toutes réalisées.

Ce moment a donc été utilisé repenser complètement l'organisation fonctionnelle du bureau. Il était devenu nécessaire de s'adapter et de repenser les relations entre les membres du Réseau, du bureau, et la coordinatrice, d'inventer de nouveaux outils pour mieux entrer en relation les uns avec les autres. Une réunion de bureau par téléphone, très régulière, a donc été mise en place, ainsi que des outils de report du travail, l'objectif étant d'aller au plus simple et de faire gagner du temps à chacun. Cette nouvelle organisation a été validée au CA d'octobre avec la fiche de poste de la coordinatrice et a pu démontrer un meilleur suivi des dossiers pour l'ensemble de l'équipe.

Une autre piste d'amélioration pourrait être celle de la rédaction d'un règlement intérieur qui permettrait de lister les points d'intervention des uns et des autres.

2. Poursuite de la professionnalisation

Intégration d'une chargée de communication

Emilie Bergogne, connue du Réseau pour avoir déjà réalisé des projets pour lui, a rejoint en septembre 2020 l'équipe dans le cadre d'un contrat de professionnalisation en alternance. L'un des points positifs est notamment de réduire les coûts de communication sans les externaliser. Elle a déjà pu mettre en œuvre différents travaux :

- **Dépliant 5 volets**, distribué dans les structures, accessible sur le site du Réseau. Il pourra être remis à jour et réédité pour début janvier 2022 éventuellement.
- **Document de présentation du Réseau de 32 pages**, également sur le site, à destination des partenaires, des professionnels, des responsables de structures, etc., mais pas à destination du grand public, plutôt pour les professionnels. Impression avec un papier qualitatif.

➤ **Remarque : bien s'assurer que toutes les structures ont bien reçu ces documents, notamment à la Région.**



Développement des outils de communication

Avec la chargée de communication, le développement d'enquêtes auprès des structures a pu être possible. Ce travail demeurait à l'état de projet depuis l'arrivée de la coordinatrice, faute de temps pour y travailler. Les retours ont été nombreux de la part des structures, mais certaines questions n'ont pas encore été traitées et seront exploitées par la suite pour faire des propositions et une restitution interne pour le Réseau, peut-être sur le 2^e semestre 2021.

La communication globale est plus soutenue en interne avec une « infolettre » envoyée environ une par mois et avant les réunions à l'ensemble des membres du Réseau. Il sera nécessaire de retravailler aussi l'infolettre pour avoir un traitement plus graphique, illustrée, plus attrayante, avec des informations hiérarchisées. Il s'agira de clarifier vraiment les informations et de déterminer une périodicité identifiée (ex. du Réseau Aquitaine). Même s'il s'agit encore d'un e-mail, dans sa forme, un effort a été fait pour avoir une communication plus présente. Attention cependant au risque de délayer les informations importantes et de perdre les destinataires. Il faudra veiller à bien hiérarchiser et à donner un rythme précis, pour différencier cette infolettre du mail traditionnel qui demande réponse.

Site internet du festival Résonances mis en place, avec les contenus mis en ligne depuis le 25 février. En collaboration pour les contenus, la forme et la navigation entre la coordinatrice et Emilie. Gros travail qu'elle réalise en ce moment à temps plein.

Reconnaissance et crédibilité

- **Les 400 de Jean de La Fontaine** : plusieurs maisons ont été sollicitées et participent à ce projet qui est inscrit dans le cadre du festival. Toutes les maisons ont été sollicitées et dix ont répondu. Le projet part de l'idée que nos écrivains des Hauts-de-France ont été intéressés à un moment par La Fontaine, sur différents aspects de son travail : un bel éventail de textes en fait la démonstration. Ils seront valorisés avec des lectures, un spectacle et une captation vidéo (et une réalisation en présentiel si possible). Le programme sera disponible sur le site du festival et peut-être imprimé, si les événements peuvent avoir lieu en présentiel. L'enregistrement des textes seront accessibles et en partie traduits en anglais dans le cadre du projet d'ouverture sur l'international. Le 17 avril est la date prévue pour la réalisation. Ce projet a été labellisé par Château-Thierry.
- **Liens avec le territoire** : les projets d'élargissement du Réseau, pour rencontrer de nouveaux acteurs, a connu quelques difficultés évidentes en 2020-2021. Le Pas de Calais reste encore une zone blanche de membres, même si des contacts sont prévus avec l'association Sainte-Beuve et la maison Robespierre, dont l'ouverture est prévue en 2022. On dénombre peu d'entrants en 2020 : l'Association William Allen et l'association Camille Desmoulins. Un contact a été pris avec l'Agence régionale pour le picard, témoignant de la volonté du Réseau et de son président de s'ouvrir à d'autres langues, comme la langue anglaise (Wilfred Owen) ou la langue flamande aussi. Une petite trentaine de structures ont été référencées pour représenter la grande diversité de la production littéraire de la région au sein du Réseau, avec les langues de celles et ceux qui ont pu traverser le territoire en diverses époques et contextes.
- **Liens avec le monde universitaire** : cette autre question n'a pas pu être traitée pour le moment. Il serait intéressant de dresser un état des lieux de la recherche universitaire sur le patrimoine littéraire et les maisons littéraires et de faire en sorte que le Réseau et ses membres soient identifiés comme des ressources sur ces questions. Des liens avec des

enseignants ont été tissés avec l'Université de Picardie-Jules-Verne et l'université d'Artois, l'Agence régionale du Livre et de la Lecture, la Société de littérature du Nord (revue *Nord*).

3. La prévention de l'illettrisme et l'EAC pour tous les publics : toujours au cœur du Réseau

Le dispositif ROLL, Réseau des observatoires locaux de la lecture

Certains projets n'ont pas pu être réalisés, certains ont été reportés à 2020-21. La DAAC, le Rectorat et la DRAC, partenaires du Réseau sur les ROLL, ont pu être rencontrés pour mettre en œuvre des projets sur 2020-2021. Les projets ont bien pu être lancés, mais il n'est en revanche pas certain que l'habituelle exposition-bilan du mois de juin puisse avoir lieu. Un document bilan sur nos 10 ans de participation, présentant aussi ce qu'est le ROLL, pourra être réalisé, rappelant notamment le fait que c'est un dispositif dont les financements ne sont pas pérennes.

Concernant le problème de l'exposition, un second document à destination des élèves présenterait le travail réalisé cette année et l'année dernière, à condition que des traces de ces travaux aient été gardées. Il pourrait ensuite être mis sur le site du Réseau et la page Facebook. Il s'agira là d'un des prochains travaux de la chargée de communication, après le festival *Résonances*.

Les projets d'Education artistique et culturelle en 2020 et 2021

- **Suite et fin de l'expérimentation ciblée « Ecrivains et engagement(s) » soutenue par la DRAC en 2018/19/20** au lycée hôtelier de la Hotoie : projet mené avec une artiste plasticienne et un comédien, avec une restitution prévue initialement en 2020 sous forme d'apéritif culinaire à la maison Jules Vernes, mais tout a dû évidemment être stoppé. La restitution n'a pas été reportée, mais l'équipe serait d'accord pour renouveler un projet du même type.
- **Femmes, d'un pays à l'autre**, autre projet soutenu par le Réseau avec le lycée européen de Villers-Cotterêts, avec en avant-première 3 visioconférences sur une journée, à destination des lycéens et de tous les publics, prévu la journée du 19 mars 2021. Projet Francophonie au départ, pas raccroché au projet illettrisme, mais pas d'adultes finalement. Faute d'adultes en situation d'illettrisme présents sur ce projet, le financement a été prélevé sur les fonds propres Réseau, hors financements de la DRAC ou de la Région. Il a été construit par Nicolas Bondenet un professeur de Villers-Cotterêts du lycée européen, avec un prix littéraire intégré. Les participants partent à la découverte du patrimoine littéraire de la région, avec une étude aussi de Marceline Desbordes-Valmore, des femmes dans l'œuvre de Racine, des femmes chez Dumas père et fils, puis de l'œuvre de Claudel pour terminer. Mais Alain Quella-Villéger interviendra en visioconférence. L'exposition *Derrière chaque écrivain, une femme* est actuellement présentée au lycée européen de Villers-Cotterêts.
- **Le PEPS 2019/2020** a dû être entièrement annulé et les services non faits, car il était impossible de reporter ce projet. Il a été acté cette année que le Réseau ne procéderait plus au dépôt de dossier PEPS, car il s'est avéré plus pertinent que les structures déposent elles-mêmes les dossiers de médiation. Par contre pour les structures qui souhaitent déposer des PEPS, le Réseau peut apporter de l'aide pour remplir et déposer auprès de la Région ces dossiers d'éducation artistique et culturelle comportant deux volets, dans les murs et hors les murs de l'établissement scolaire.



Il est possible de constituer un catalogue d'offres culturelles à destination des établissements qui choisissent ensuite sur quelles thématiques ils veulent travailler. Une répartition des offres est ensuite réalisée par la Région. Les propositions de projets sont donc réalisées sans que le lycée finalement destinataire soit prédéfini ; ce n'est pas, au départ, une co-construction. L'objectif est d'avoir une bonne répartition de la programmation artistique et culturelle sur l'ensemble de la région. Des bassins d'intervention sont délimités et les structures peuvent ainsi déposer des dossiers pour toucher leur propre bassin d'intervention, en faisant ces propositions d'EAC auprès des lycées. Pour être éligible au PEPS, il faut que la structure ait l'agrément Education nationale. Des commissions se réunissent plusieurs fois par an pour étudier les candidatures. Cet agrément est un gage de crédibilité dans la qualité proposée, c'est un plus pour la structure (rappel par Cécile Hautière, chargée de mission Livre et Lecture pour la Région Hauts-de-France).

- **Le Partenariat avec la Bibliothèque départementale de l'Aisne** : à l'origine de ce projet, il y a la rencontre avec Canopée et la une journée Slam à la maison Condorcet en décembre 2019, qui a eu un grand succès. La BDA a émis le souhait d'en proposer d'autres en 2020-2021 et trois structures ont répondu à l'appel : Condorcet, Claudel et La Fontaine. Au programme : une journée de rencontre avec visite de la bibliothèque ou médiathèque du territoire et de la maison d'écrivain. Les publics empêchés, les adultes éloignés de l'offre culturelle sont les cibles de ces opérations. Le slam est utilisé comme média pour rencontrer l'œuvre et l'univers de l'auteur. Trois journées auront lieu pendant le festival pour leur donner une bonne visibilité et valoriser par la restitution (photo, audio, vidéo) les réalisations des participants, accompagnés par un slameur. Quant aux visites privées d'un petit groupe, il n'est évidemment pas encore sûr qu'elles puissent se tenir dans ces conditions.
- **L'EAC adulte / publics empêchés** : cette forme de projet peut inspirer d'autres projets, pouvant s'inscrire dans l'Appel à projet EAC publics empêchés lancé courant 2020 par le Réseau, avec prolongation d'usage des financements pour mener ces projets avant fin 2021. Le Centre Henri-Vincent des demandeurs d'asile à Villers-Cotterêts a terminé un **premier projet** fin janvier 2021, mais malheureusement sans présentiel et sans que les travaux des demandeurs d'asile aient pu être récupérés. Ces projets ont pour objectif d'aller chercher un public en situation d'illettrisme ou allophone.

Un second projet a été entamé par Nicolas Bondenet, associant Dumas et Claudel avec la Ligue des droits de l'homme, afin de capter ce public en situation d'illettrisme ou allophone qui s'inscrit auprès de la Ligue pour apprendre la langue française. Racine se greffera peut-être aussi à ce projet axé sur la découverte du patrimoine littéraire des Hauts-de-France avec un comédien : la mise en voix des textes des auteurs permettant à ce public d'entrer en contact avec les textes, sans forcément aller jusqu'à l'écriture dans un premier temps. La visite des maisons est également inscrite dans le projet. Budget prévisionnel autour de 5 000 €.

L'objectif sera ainsi de modéliser de nouveaux projets pour déposer une nouvelle demande de subvention auprès de la DRAC pour 2022, la phase d'expérimentation se déroulant bien, sur l'exemple des trois projets menés cette année.

4. Une démarche d'ouverture plus que jamais d'actualité

La gestion des expositions, l'occasion de créer et renforcer les liens avec bibliothèques départementales et leurs tutelles



Les prêts des expositions ont évidemment été reportés sur 2021 et 2022, même si quelques-uns sont en cours en ce moment comme *Derrière chaque écrivain, des femmes* à Villers-Cotterêts. Des liens avec les Bibliothèques départementales doivent aussi être établis, des stratégies mises en œuvre en 2021-2022 (le Dossier de présentation pourra servir à cet effet) : des liens sont à créer et à construire dans le cadre de la lecture publique.

Ouverture à l'international, au près comme au loin

L'important projet de 2020 a été complètement transformé et d'autres solutions ont pu être trouvées pour prolonger l'usage de cette subvention (avant fin 2021). D'autres projets ont donc été soumis à Laëtitia Bontan, conseillère pour le Livre et la lecture à la DRAC des Hauts-de-France :

- une petite partie du budget se trouve reportée sur le festival *Résonances* (invités étrangers, participation au festival Filit en Roumanie avec Dumas),
- traduction du site internet du Réseau en anglais afin de s'ouvrir à l'international,
- traduction du dépliant touristique en anglais et peut-être aussi dans d'autres langues,
- projet des 400 ans de La Fontaine avec le sous-titrage en anglais et la diffusion à l'échelle de la francophonie et des publics anglophones,
- Journée d'études avec nos voisins belges qui souhaitent un réseau des maisons d'écrivain inspiré du modèle français : l'objectif serait d'aller les rencontrer, de partager notre expertise et peut-être d'envisager des projets communs.

VOTES :

Le rapport d'activité 2020 a été voté à l'unanimité.

II. Festival *Résonances Auteur/Lecteur*, point d'étape

Une présentation du **site du festival** avec ses fonctionnalités complètes a pu être réalisée lors de cette AG. L'idée est de donner envie aux visiteurs d'aller tous les jours ou presque sur le site pour découvrir les nouveaux événements en ligne ou les rediffusions d'événements passés, et d'avoir ainsi une présence quasi quotidienne sur le site internet.

Résonances est un festival participatif : une page permet à ceux qui le souhaitent de faire des appels à participations EAC, sur des thèmes libres, qui peuvent ensuite être partagées sur la page du festival. Différentes options sont possibles : organisation d'un petit concours, lecture par le public de d'un passage de son auteur préféré et partager sur le Facebook ou le site, avec des catégories, pour les adultes et pour les jeunes... Tout ceci est en réflexion d'ici le 20 mars.

La piste des auteurs contemporains à inviter pour les prochaines éditions est aussi à explorer : Cécile Hautière nous y invite, pour poursuivre ce qui a été fait en 2020-2021 avec Pierre Dhainaut et les créateurs contemporains invités aux trois tables rondes des 23 mars, 2 et 13 avril. Six tables rondes en visioconférence remplacent la Journée d'étude qui ne peut évidemment pas avoir lieu en réel. La septième table ronde autour de la question de la mise en oubli des auteurs sera peut-être plutôt

réalisée sous la forme d'une interview en visioconférence, sur Dorgelès et sur Marcelle Tinayre. Le projet sur Robert Mallet ne pourra pas avoir lieu malheureusement.

Au demeurant, quasiment toutes les propositions faites en 2020 ont pu être reportées en ligne ou en présentiel en 2021, avec les moyens du bord. Toutes les structures se sont investies pour réussir cela. La réalisation de mini vidéos par l'association Bulldog visant à présenter les créateurs participant aux interventions et tables rondes est en cours, pour que les visiteurs du site puissent savoir de qui il s'agit au début du visionnage des tables rondes. Cet investissement du Réseau pourrait aussi être diffusé sur la chaîne Youtube sous la forme d'un teaser de 10-15 secondes pour publiciser sur les réseaux sociaux et donner envie de suivre les tables rondes.

Le portail ressource aussi aspect important des travaux sur le festival numérique et sera alimenté au fur et à mesure.

L'exposition virtuelle faite par la chargée de communication exploite l'exposition sur panneaux mais en l'adaptant au numérique : mise en valeur de la citation de l'auteur, de l'iconographie, de la légende et des hyperliens pour accéder au site internet du Réseau et aux pages du catalogue à télécharger ou à visualiser, par auteur, et pas forcément en intégralité. Le visiteur a donc accès à tout le contenu s'il le souhaite. Un deuxième lien le dirige vers les 18 pages auteurs, avec des liens vers les structures participantes. Les événements liés et les contenus enrichis sur les pages auteurs dédiées sont également regroupés. Enfin, un 3^e bouton permet de revenir vers le site du festival. Le lien entre les contenus détaillés, le site du festival et le site du Réseau est donc permis par ces différents moyens.

Le contenu du site du festival restera accessible au moins jusqu'à la fin 2021. Une grande partie de ces contenus ressources pourront basculer sur le site du Réseau début 2022 pour mettre en dormance le site du festival jusqu'en 2023. L'objectif est bien sûr de ne pas perdre tous ces contenus pouvant être stimulants pour différents projets, par exemple pour des projets EAC.

Les expositions sur les livres d'artistes de Pierre Dhainault, projet avec M. Vandewalle au CAPV et à la BM de Lille sont maintenues, et seront peut-être aussi dotées de versions numériques. Deux rencontres sont prévues entre Pierre Dhainault et ses lecteurs et aussi sur le processus de création des livres d'artistes entre Pierre Dhainault et Marie Allois. Les dates seront sans doute amenées à changer mais le projet se maintient.

L'exposition Auteur/Lecteur pourra être installée à l'UPJV, dont les locaux sont disponibles. Les cours en présentiel ont repris pour certains. Elle sera installée à partir du lundi 22 mars, pour des raisons pratiques, et accessible uniquement pour les étudiants, la Citadelle n'étant pas ouverte pour le moment au grand public.

Web-doc Ancrage-passage prévu à la diffusion à la Citadelle le 20 avril est pour l'instant maintenu en présentiel mais ce n'est pas encore définitif, tout dépend de la situation sanitaire.

- Il est essentiel et indispensable que chaque structure communique avec son propre réseau pour que le festival puisse vivre au niveau local. Il faut informer la presse locale, les partenaires, le public, etc., inviter les amis à aimer la page du festival, tout cela aide beaucoup à la communication. Il n'y aura pas d'affiches ni de programmes imprimés pour le festival, il faut donc passer par ces canaux pour assurer un maximum de publicité autour du festival.



III. Bilan financier 2020

Le trésorier a mis en œuvre depuis le début d'année 2020 des outils pour mieux gérer les questions financières et de ressources humaines :

- La question bancaire a pu être réglée en 2020 même si le Réseau n'a finalement pas encore changé de banque : les achats en ligne et en direct sont désormais possibles, avec une nouvelle carte bancaire (achat de petit matériel du type timbres, fournitures, catering...).
- Le problème des paiements par virements en ligne est également réglé et seul le trésorier peut les effectuer.
- Le bureau et le trésorier en particulier continuent pour autant de prospecter auprès d'autres banques.
- De nouveaux outils partagés (Dropbox pour travailler en partage sur le suivi financier des dossiers complexes, comme les bilans PRAC et du Conseil régional) ont été mis en place pour le suivi des dépenses, permettant un meilleur fonctionnement.
- L'établissement des fiches de paie a été confié à notre cabinet comptable (environ 500 € à l'année) qui gère également les arrêts maladie et les démarches administratives afférentes.

La mise en place a été longue en raison de l'absence de la coordinatrice pendant 3 mois mais nous avons depuis rattrapé le retard et avons trouvé un rythme de travail satisfaisant et efficace.

FESTIVAL RESONANCES

Nous avons dépensé la totalité des 13 500 € de subventions pour préparer le festival 2020 et nous avons obtenu la même somme pour 2021.

INTERNATIONAL

Les 20 000 € délivrés par la DRAC, destinés à l'origine au festival *Résonances*, n'ont pu être dépensés. En accord avec la DRAC, la subvention pourra être utilisée en 2021 pour divers projets à visée Internationale. (Traduction du site Internet, relation avec les réseaux européens - Belgique et Roumanie notamment).

ROLL

Nous avons pour l'année 2019/2020 8 000 € de subventions DRAC + 2000 € de La Fondation La Poste. Les projets engagés ont été payés sur service non faits pour un peu plus de la moitié de la subvention DRAC dont nous avons un reliquat de 1 400 € auxquels se sont ajoutés 10 800 € supplémentaires de la DRAC pour l'année scolaire 2020/2021 à dépenser pour juin 2021 et 4 000 € de La Fondation La Poste à dépenser en valorisation des créations des élèves. Ces crédits sont reportés au budget 2021.

EAC DRAC

En 2020 nous avons à dépenser un reliquat de subvention de 2019 de la subvention de 10 000 € pour de l'EAC pour le public scolaire : 3 000 € environ ont été soldés.

Se sont ajoutés 10 000 € pour de l'EAC Illettrisme pour un public adulte en situation d'illettrisme. Nous avons manqué de projets et la crise n'a pas aidé à la mise en place. Un seul projet a démarré (*J'me la raconte ma vie*), un autre avec Cardan est en suspens et un troisième en bonne voie (en partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme). Cette subvention devrait être soldée en 2021.

VOTES :

Le rapport financier 2020 a été voté à l'unanimité.



IV. Les perspectives pour 2021

Premier trimestre : organisation et tenue du festival.

Deuxième trimestre : travail sur les ROLL et fin du festival avec le bilan, stratégie autour de la création d'une infolettre.

Troisième trimestre : voyage d'étude en Belgique en cours de réflexion, avec une journée d'étude envisagée en ligne ou en présentiel, mais la question reste encore en suspens. Les projets EAC doivent aussi être poursuivis, menés, coordonnés. La traduction du site internet du Réseau sera aussi à organiser.

Le prochain sujet pour *Résonances 2023* doit aussi être rapidement déterminé en CA.

Concernant les ressources humaines et le développement du Réseau : la charge de travail actuelle a montré qu'un seul poste de salarié n'est pas suffisant. Les tâches de communication sont très importantes et représentent une part de travail conséquente. Deux solutions à cela : externaliser la mission, ou rechercher des pistes de subventions pour la création d'un poste de chargé.e de communication, après la fin du contrat d'Emilie Bergogne. Ce recrutement paraît être un impératif pour mener à bien les projets du Réseau et son développement. Différentes pistes sont explorées, comme celle de créer un poste de chargé.e de communication à 80 % et peut-être de passer le poste de coordinatrice à 80 % pour répondre aux exigences de financement des subventions envisagées. Il est bien entendu indispensable d'équilibrer les projets avec les ressources humaines et de conserver cette vigilance. Le Réseau est riche aussi de ses bénévoles qui s'investissent au sein des structures membres et permettent de travailler à de nombreux de projets.

L'ensemble de ce travail est salué par Cécile Hautière qui rappelle que les maquettes budgétaires sont pensées au printemps pour l'année n+1. Un rendez-vous sera prévu en mai 2021 avec la Région pour avoir déjà des perspectives sur les projets 2022. Elle propose aussi de relayer les informations et les supports du Réseau auprès du service communication de la Région sur le festival.

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Achmy Alley, fonds Bernier-Yourcenar des Archives départementales du Nord, Lille
2. Alain Arnaud, Association Jean Racine et son terroir, La Ferté-Milon
3. Micheline Blangy, Maison de Condorcet, Ribemont
4. Nicolas Bondenet, Musée Alexandre Dumas, Villers-Cotterêts
5. Jean-Baptiste Gerard, Société des Amis du musée Jean Calvin
6. Jean-Philippe Le Guével, Association Mémoires de l'Abbé Lemire, Lille
7. Cécile Pétigny, Musée Jean Calvin, Noyon
8. Maison Jules Verne, Bibliothèque d'Amiens-Métropole
9. Madeleine Rondin, association Camille et Paul Claudel, Villeneuve-sur-Fère
10. Geneviève Tricottet, membre de l'association
11. Jean Vilbas, Bibliothèque municipale Marceline Desbordes-Valmore
12. Nicolas Rousseau, Musée Jean de La Fontaine



Jean Vilbas,

Président du Réseau

Cécile Maillard-Pétigny,

Secrétaire du Réseau